

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## ÉDITION COMPLÈTE

Paris et Départements : Un an, 40 fr.; 6 mois, 20 fr.; 3 mois, 10 fr.  
Union postale : Un an, 76 fr.; 6 mois, 38 fr.; 3 mois, 19 fr.

## ÉDITION PARTIELLE

Paris et Départements : Un an, 48 fr.;  
Union postale : Un an, 54 fr.; 6 mo

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1<sup>e</sup> le JOURNAL OFFICIEL proprement dit; — 2<sup>e</sup> le Compte rendu des séances du Sénat et de la Chambre; — 3<sup>e</sup> les Annexes du Sénat et de la Chambre et tous autres documents annuels délivrés gratuitement aux abonnés d'un an. — L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1<sup>e</sup> le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS

Le prix de la feuille d'annexes est fixé à cinq centimes pour l'année courante, et à cinquante centimes pour les années écoulées.

## PARTIE NON OFFICIELLE

Sénat. — Ordre du jour et commissions (page 7209).

Chambre des députés. — Convocation (page 7209).

Avis et communiqués du ministre (page 7209).

Avis concernant les renouvellements (page 7209).

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### Lois.

Loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat (page 7209).

#### Ministère de la justice.

Décret nommant un juge suppléant (tribunaux de première instance) (page 7209).

#### Ministère de l'intérieur.

Décret portant classement et fixations de l'avenue Alphonse XIII dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de la ville (page 7209).

#### Ministère des Finances.

Décret portant nomination des trésoriers (page 7209).

— portant nomination des receveurs (page 7209).

Arrêté (page 7209).



## JOURNÉE LAÏCITÉ 2025 De la séparation de 1905 à la laïcité de 2025 : permanence et renouveau

Organisation : Mélanie Trédez-Lopez, référente laïcité de l'Université d'Artois

9 décembre 2025

Maison de la Recherche, salle des colloques (I.0.06) et par Zoom  
9h-12h30



# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# PROGRAMME

9h - 9h30 : accueil en salle des colloques et via zoom

## 9h30 : Ouverture de la journée

## **Présentation générale par Mélanie Trédez-Lopez, Professeure de droit public et référente laïcité de l'Université d'Artois**

9h45 - **Olivier Chatelan**, Professeur d'Histoire contemporaine,  
Université d'Artois :

## « Le moment 1905 dans la société française »

10h15 - **Olivier Rota**, Professeur d'Histoire de l'Église et des religions, Institut catholique de Lille :

« Le dialogue interreligieux est-il le complément nécessaire de la laïcité ? »

## Échanges avec la salle

## Pause

11h - **Dominique Lansiaux**, doctorant en Droit public,  
Université d'Artois :

## « Une interprétation flexible du principe de séparation : l'histoire du Diplôme universitaire laïcité »

11h30 - **Mélanie Trédez-Lopez**, Professeure de Droit public référente laïcité de l'Université d'Artois :

## *« De la loi de séparation de 1905 à la loi séparatisme de 2021 »*

Échanges

## Clôture de la journée